



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## catastrophes naturelles

Question écrite n° 91367

### Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur les suites de la tempête Xynthia. La France a été frappée le samedi 27 et le dimanche 28 février 2010 par une violente tempête baptisée « Xynthia » qui a balayé une large bande du territoire de la Charente-Maritime aux Ardennes, provoquant au total la mort de 53 personnes (dont 29 pour le seul département de Vendée, plus particulièrement dans la commune de la Faute-sur-Mer) et des dégâts matériels très importants. La mission d'information de l'Assemblée nationale sur les raisons des dégâts provoqués par la tempête Xynthia a examiné les causes des évènements dramatiques ayant résulté de cet incident climatique et a formulé vingt-deux propositions afin d'éviter que de tels dégâts ne se reproduisent. La mission suggère notamment de généraliser le plus rapidement possible l'utilisation des nouvelles technologies afin que les préfetures puissent donner l'alerte aux mairies à tout instant avec la plus grande efficacité. Il lui demande de bien vouloir préciser les suites concrètes que le Gouvernement entend donner à cette suggestion.

### Texte de la réponse

L'alerte des autorités est reconsidérée parallèlement à la mise en place du système d'alerte et d'information des populations, les autorités ne pouvant être informées après les populations de la survenue d'un danger. L'étude des moyens d'alerte menée actuellement conduit effectivement à envisager des moyens alternatifs recourant aux nouvelles technologies sans toutefois remettre en cause les moyens traditionnels, tels que la téléphonie, qui présentent l'avantage d'être connus et éprouvés. Ce sera la complémentarité et la redondance des vecteurs qui seront privilégiées par le Service d'alerte et d'information des populations (SAIP).

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91367

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et mer

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable, transports et logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 octobre 2010, page 11299

**Réponse publiée le :** 12 avril 2011, page 3659